



## NOUVEAUTES : FBI – ELICENCE

### SAISON 2022/2023

#### CALENDRIER :

1<sup>er</sup> Juin 2022 : ouverture renouvellement d'affiliation et pré-inscriptions.

3 Juin 2022 : Webinaire Clubs à 18h sur Be Sport : <https://www.besport.com/event/7871116?tab=3>.

15 Juin 2022 : Fermeture saisie 2021/2022 des licences.

1<sup>er</sup> Juillet 2022 : Ouverture Nouvelle saison 2022/2023.

Du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2022 : Période de mutation (jusqu'à 23h59min59s).

#### AFFILIATION :

Dans Organismes, cliquer sur renouvellement d'affiliation.

Onglet Généralités : Vérifier toutes les données, cocher les offres de pratique. Offre VxE et Micro sera automatique dès que le club aura obtenu le Label.

Ajout du N° RNA Obligatoirement.

Nouveautés, vous pouvez rajouter le RIB de votre club.

Bien indiquer le moyen de paiement choisi pour règlement le montant de l'affiliation au comité.

Onglet Salle : apparaitront toutes les salles où vous avez joué. Bien cocher votre salle par défaut.

Onglet Membres Nouveauté : Obligation que le président soit licencié pour valider l'affiliation.

Vous pouvez indiquer les coordonnées du Référent licence de votre club.

Onglet e-Licence : Obligation de connecter un compte HelloAsso pour valider votre affiliation. Compte HelloAsso gratuit. Par contre pas d'obligation de l'utiliser pour les règlements des licences.

Paiement en 3x sans frais disponible.

Bien indiquer les tarifs que vous demandez à vos licenciés.

Possibilité de joindre des documents à remplir par vos licenciés.

Nouveautés, vous pouvez indiquer tous les types de règlements que vous acceptés.

Onglet Projet associatif : Obligation de répondre au questionnaire.

Une fois tous rempli, vous pouvez enregistrer et valider votre affiliation.

#### ASSURANCES :

La FFBB a changé le contrat d'assurance, pas besoin de résilier les assurances prises cette saison. Tous les licenciés repartiront à 0 pour la saison 2022/2023.

Formule A : 2.17 €      Formule A + Complément C : 2.53 €

Formule B : 6.27 €      Formule B + Complément C : 6.63 €

Indemnités journalières disponible à partir de la Formule B.

Lorsqu'un licencié aura validé sa pré-inscription et pris une assurance, il aura 30 jours pour résilier celle-ci s'il souhaite modifier son choix.

Les formules proposées sont plus avantageuses qu'auparavant.

Pour les licences prises au cours de la saison 2021/2022, la garantie d'assurance s'étend en juillet/Août pour les tournois 3x3, Entraînements, Stages et Tournois.

### **E-LICENCE :**

Obligation de qualifier le président ou la présidente de votre club pour valider votre renouvellement d'affiliation.

Les envois des pré-inscriptions ne pourront pas être envoyées si l'affiliation n'est pas validée avec la licence du président.

Pas d'obligation de qualifier tout de suite le secrétaire et trésorier, mais fortement recommandé.

Les licenciés auront l'obligation d'indiquer le nom-prénom et mail d'un des deux représentants légaux.

Dans la fiche généralité du licencié, vous aurez la possibilité d'indiquer un suivi des règlements fait par votre licencié. Cette action sera activée dès que la licence sera générée.

Possibilité dans recherche d'un licencié de rechercher « Paiement effectué » oui ou non.

Si vous vous apercevez qu'il manque un document ou quelque chose après votre validation, le comité a possibilité de vous redonner la main, sur la pré-inscription. Tant que celui-ci ne l'a pas validé.

Si les informations ne sont pas complètes ni conformes à la réglementation, le comité est en droit de bloquer l'envoi du carton elicence.